

Adaptation de la société au vieillissement

Donner aux personnes âgées le choix du modèle de l'habitat qui leur convient



© Ministère des Affaires sociales et de la Santé

80 000 logements
privés
rénovés d'ici à 2017

40 millions
d'euros

d'investissements de l'État pour des
travaux de modernisation des résidences
autonomie

Un forfait autonomie

pour financer les dépenses non médicales
et préserver l'autonomie des résidents

Régulation
du coût
des EHPAD



300
millions
d'euros

pour moderniser
les établissements

#LoiASV #PourNosAinés